

03/07/2017



Transfert du contrat de liquidité à Louis Capital Markets

Le Groupe CAFOM annonce avoir transféré son contrat de liquidité, précédemment conclu avec Aurel BGC, à Louis Capital Markets avec effet le 3 juillet 2017 au matin.

Ce contrat de liquidité, conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers (AMAFI) et approuvée par l'Autorité des Marchés financiers le 21 mars 2011, porte sur les titres CAFOM admis aux négociations sur Euronext Paris.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 8 950 titres,
- 31 562,36 € en espèces.

A propos de Cafom – www.cafom.com

Créé en 1985, Cafom est un acteur majeur de l'aménagement de la maison. Le Groupe, propriétaire de la marque [Habitat](#) (boutiques en Europe continentale) et des sites Internet vente-unique.com (France, Espagne, Allemagne et Belgique) et directlowcost.com (B2B international), est également le leader de la distribution traditionnelle en Outre-mer. Cafom est coté en Bourse sur Euronext à Paris depuis 2004 (CAFO – FR0010151589).

Contacts Cafom :

ACTUS finance & communication

Jérôme Fabreguettes-Leib
Relations Investisseurs
01 53 67 36 78
cafom@actus.fr

Nicolas Bouchez
Relations Presse
01 53 67 36 74
nbouchez@actus.fr